



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan recrute « **UN(E) CHARGE(E) DE MISSION VOIES VELOS** »

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay. Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Elle compte 28 000 habitants, en basse saison.

Suite à l'adoption du schéma cyclable et à la prise de compétence pour la réalisation des voies vélos d'intérêt intercommunal, Arc Sud Bretagne recrute, dès que possible, un.e chargé.e de mission pour suivre les études et travaux relatifs aux 8 itinéraires prioritaires et qui font l'objet d'une subvention FEDER.

L'agent recruté sera placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Pôle Technique.

Missions : réaliser le programme de travaux du Schéma vélo 2022-2024 :

- Elaborer les conventions d'interventions avec les communes
- En lien avec le maître d'œuvre retenu, assurer le suivi des phases faisabilité, AVP, APS, APD, PRO et DCE
- En lien avec les bureaux d'études retenus, piloter les procédures règlementaires (urbanisme, environnement, autorisations diverses, ...)
- Animation du COPIL et du COTECH du programme
- Organiser la concertation avec les riverains pour s'assurer de l'acceptabilité des projets de voies vélos
- Programmer, réaliser et suivre les travaux retenus lors de la phase de faisabilité
- Suivre les acquisitions foncières avec les communes
- Piloter et coordonner les différents intervenants
- S'assurer de la conformité des travaux
- Régler les problèmes techniques
- Assurer le suivi budgétaire et les demandes de subventions
- Mettre en œuvre la signalétique des nouveaux itinéraires cyclables en lien avec la Destination touristique Bretagne Sud
- Maintenir à jour la base de données infrastructure cyclable (SIG) avec le service SIG
- Organiser le travail collaboratif avec les communes, le Département du Morbihan, la Région Bretagne, la Destination touristique Bretagne Sud, l'équipe projet et les usagers....
- Relations avec les communes de l'EPCI et les EPCI voisins, les services de l'Etat, les bureaux d'études et partenaires extérieurs

Formation et compétences requises

Formation supérieure Bac +2, bac +3 en aménagement et/ou mobilité ou génie civil et/ou expérience professionnelle similaire

Une bonne connaissance des politiques publiques, de l'environnement territorial

Forte sensibilité pour le domaine du vélo et de la mobilité active

Connaissances SIG (système d'information géographique) souhaitées

Connaissance de l'environnement administratif territorial (Code des Marchés publics, loi MOP, gestion administrative, budget, etc.) ;

Aptitudes à la conduite de projets, à l'animation de réunions

Maîtrise des applications informatiques et bureautiques (Word, Excel, Power point, messageries, ...)

Qualités requises

Autonomie, rigueur, réactivité et sens de l'écoute

Capacités d'analyse, de synthèse

Savoir fédérer, qualités relationnelles, de pédagogie, sens de la communication

Réactivité et capacité d'initiative

Sens du travail en équipe, en transversalité

Qualités organisationnelles et rédactionnelles

Sensibilité à la qualité du service au public

Conditions d'exercice du poste / Disponibilité. Déplacements à prévoir : Permis B exigé.

Caractéristiques du poste

- **Type de contrat** : CDD 1 an,
- **Durée hebdomadaire** : 38,75 heures (22 jours RTT)
- **Rémunération** : par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale de catégorie B + régime indemnitaire
- **Lieu de travail** : Siège de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne
Rue du Hinly – 56190 MUZILLAC
- **Date de prise de poste** : dès que possible

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Date limite de candidature (**lettre + CV**) : 20/02/2022

Sous la référence: DST/02/2022

A Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Rue du Hinly – 56190 MUZILLAC

Ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr

Les entretiens auront lieu le mercredi 02 mars 2022 après-midi.